

CENTRE-VILLE COUP D'ENVOI CE SAMEDI DE LA TROISIÈME ÉDITION D'ARTY SHOW

Un lèche-vitrine artistique

Vingt artistes, vingt magasins: le coup d'envoi de la 3^e édition d'Arty Show sera donné ce samedi pour tout le mois de novembre. Ce parcours original met en valeur, sous forme de déambulation au centre-ville, tant la création artistique que le commerce local. Découvrez quatre tandems en avant-première. → PAGES 10 ET 11



DAVID MARCHON

Dans ce numéro

SENIORS

Une ville agréable à tout âge

→ PAGES 2 ET 3

COLLECTIONNEUR

Quatre siècles de gravures anciennes

→ PAGE 15

VALANGIN

A la Bor, les pommes sont reines

→ PAGE 20

L'édito | COP 26: Neuchâtel fera sa part

MAURO MORUZZI

Conseiller communal

Dicastère du développement durable,
de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie



met aujourd'hui la nécessité d'agir, il est difficile d'accepter les sacrifices qui vont avec. Le récent refus de la loi CO₂ l'a bien montré. A Neuchâtel cependant, comme dans la plupart des grandes villes du pays, cette loi a été acceptée. La Ville peut compter sur le soutien de la population dans tous les domaines où elle dispose de leviers pertinents: rénovation des bâtiments, mobilité douce et électrique, production d'énergies renouvelables, lutte contre les îlots de chaleur, végétalisation, diminution de la pollution lumineuse, limitation des gaspillages. Neuchâtel, avec votre soutien, fera sa part: la Ville a adhéré cette année au «Cercle des indicateurs», un instrument qui permet de comparer entre elles les villes suisses en matière de durabilité. Désormais, Neuchâtel pourra mesurer l'essentiel: l'efficacité de son action. ●

Ce vendredi s'ouvre à Glasgow la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26). Il n'est pas difficile de deviner ce qu'il en sortira.

D'abord un constat: les mesures prises jusqu'ici sont insuffisantes pour atteindre les objectifs fixés en 2015 pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré d'ici 2030.

Ensuite, des discours toujours plus alarmistes, accompagnés de nouveaux engagements politiques à moyen et long terme. Le problème est évident: si tout le monde ad-

SANTÉ RENCONTRE AVEC LA DÉLÉGUÉE AUX PERSONNES ÂGÉES

Pour une ville agréable à tout âge



Brigitte Brun sur l'un des nombreux bancs que l'on trouve au centre-ville, ici juste à côté du Temple du Bas. LUCAS VUITE

Il y a tout juste un an, Brigitte Brun devenait la nouvelle déléguée aux personnes âgées et à la promotion de la santé de la Ville de Neuchâtel. Rattachée au dicastère de la formation, de la famille et de la santé, sa mission consiste à faire le lien entre la Ville, les seniors et l'immense réseau d'associations qui œuvrent au quotidien pour leur bien-être.

Dans une société où la population vieillissante est toujours plus importante, il y a énormément d'actions à imaginer et de nouveaux défis à relever. Ce rôle de pionnier est particulièrement stimulant», relève Brigitte Brun. Et de préciser: «Les personnes âgées représentent la population la plus expérimentée non seulement en matière de savoir-faire, mais surtout de savoir-être. Dans le cadre de mon travail, j'ai été amenée à côtoyer beaucoup de seniors. Certaines de ces rencontres me resteront toujours gravées comme des leçons de vie».

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL

Parmi les différents domaines dans lesquels Brigitte Brun travaille, il en est un qui lui tient particulièrement à cœur. «L'entourage d'une personne diminue au cours de sa vie et de manière nettement plus prononcée à partir de 80 ans», déclare la déléguée aux personnes âgées. Pour y remédier, elle souhaite trouver des solutions pour lutter contre cet isolement social. «Dans mon ancienne fonction à Bienné (voir encadré), j'ai cherché à développer davantage la vie dans les quartiers, en ouvrant les maisons dédiées aux jeunes aux personnes âgées. Des cafés seniors ont été mis sur pied en présence d'une équipe d'animation socio-culturelle et les seniors étaient également invité-e-s à s'investir dans la vie de quartier. Ils ont mis en place des concerts, des repas, un marché aux puces. Au fil du temps, la maison des jeunes est devenue une maison de quartier», explique-t-elle. Une expérience très positive qui l'encourage à œuvrer aussi pour développer la vie des quartiers en ville de Neuchâtel, en proposant de nouveaux lieux de rencontre. «La pandémie a renforcé l'entraide et la solidarité entre voisins. Il est nécessaire de continuer à encourager cet élan positif», poursuit-elle.

Durant ces dernières années, la politique vieillesse

Mieux vivre ensemble entre générations

Infirmière de formation, Brigitte Brun a grandi en région lausannoise. Au bénéfice d'un master en santé publique, elle a travaillé dans ce domaine avec la volonté d'amener un mieux vivre ensemble pour toutes les générations. Déléguée au troisième âge de la Ville de Bienné pendant de nombreuses années, elle est entrée en fonction à la Ville de Neuchâtel il y a tout juste un an. Brigitte Brun a également beaucoup voyagé dans le cadre de missions humanitaires, en particulier en Inde où elle tenait un dispensaire. A son retour en Suisse, elle décide de s'établir avec son mari à Neuchâtel, puis à Bienné. «Mes grands-parents habitaient à La Chaux-de-Fonds et je me rappelle encore que l'on traversait Neuchâtel, puis le col de La Vue-des-Alpes pour leur rendre visite», explique Brigitte Brun, maman de quatre enfants âgés de 3 à 13 ans. ●

de la Ville de Neuchâtel a mis l'accent sur la mobilité avec la tenue de plusieurs balades diagnostic, dans les quartiers de Serrières et La Coudre notamment. Ces balades ont permis de mieux identifier les besoins des personnes âgées, afin d'agir concrètement dans l'espace public avec l'aménagement de bancs ou la pose de mains courantes. Le projet Reliâges, présenté en page 3, en est un excellent exemple. Tout en continuant à œuvrer pour la mobilité des seniors, Brigitte Brun souhaite leur proposer des lieux ou des moments pour se rencontrer et maintenir une vie sociale à proximité de leur domicile.

SE DÉPLACER À VÉLO ÉLECTRIQUE

Le rôle de la Ville consiste également à faire le lien entre les aînés et les nombreuses associations qui œuvrent au quotidien pour leur rendre la vie plus agréable. Une large palette de cours sont notamment proposés à l'intention du public senior pour apprendre par exemple à utiliser les transports publics, à cuisiner équilibré (voir encadré ci-contre), mais aussi à pratiquer la gym dans son salon. «Le cours pour apprendre à se servir d'un vélo électrique fonctionne bien. Il apporte de nombreuses clés pour permettre aux retraité-e-s de se déplacer sans difficulté, tout en sachant où se placer sur la route», relève Brigitte Brun. La Ville de Neuchâtel initie souvent ces cours qui sont ensuite reconduits par les institutions partenaires. «On ne peut pas s'empêcher de vieillir, mais on peut s'empêcher de devenir vieux, comme disait le peintre Henri Matisse. Il y a aussi tout un travail à mener sur l'image de la vieillesse, que l'on peut concevoir comme une nouvelle vie, pleine de libertés, où l'on n'a plus rien à prouver. La population âgée est un pilier important de notre société. D'ailleurs, beaucoup de retraité-e-s sont impliqué-e-s dans la vie locale et mettent leurs précieuses compétences à disposition.», conclut Brigitte Brun. ● AK

«A table pour parler cuisine»

Se préparer un repas équilibré lorsqu'on est seul-e chez soi : tel est l'un des défis auquel sont confronté-e-s les 65 ans et plus. Les personnes âgées peuvent être atteintes par la perte d'appétit, de l'envie de cuisiner ou encore par la difficulté de se déplacer pour faire leurs courses. Pour ouvrir le débat autour du bien manger, la Ville en partenariat avec Espace Nutrition Neuchâtel organise trois ateliers «A table pour parler cuisine» dont un exclusivement réservé aux messieurs. Les dates sont les suivantes: jeudi 11 novembre de 14h30 à 16h, jeudi 18 novembre de 9h30 à 11h et lundi 22 novembre de 9h30 à 11h (réservé aux hommes). Ouverts aux 65 et plus, les cours sont gratuits et se dérouleront à la rue St-Maurice 4. Il est nécessaire de s'inscrire auprès de Brigitte Brun par téléphone au 032 717 78 30 ou par courriel à brigitte.brun@ne.ch. ●

Comment prévenir l'isolement des aîné-e-s?

C'est la préoccupation au cœur de Reliâges, un vaste projet participatif mené notamment dans le quartier de Serrières par le Service cantonal de la santé publique, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel et le Réseau urbain neuchâtelois (RUN).

Lancée début 2020, avant que la pandémie n'esseule encore davantage les personnes âgées les plus fragilisées, cette étude de longue haleine visait à mieux cerner les besoins, les attentes et les difficultés rencontrées au quotidien par les aîné-e-s, avec l'objectif de faire émerger des solutions pour améliorer leur bien-être et prévenir l'isolement «Le Canton travaille de longue date à une meilleure prise en compte des besoins des aîné-e-s. L'idée était, ici, d'aller à la rencontre des personnes concernées», expliquait fin septembre Manon Mendez, collaboratrice scientifique au Service cantonal de la santé publique, en marge d'une séance de restitution organisée à Serrières.

EN VILLE ET À LA CAMPAGNE

Sortir faire les courses, se balader, boire un café, aller au théâtre, jardiner, faire du bénévolat: quelles activités aimez-vous faire? De quelles ressources disposez-vous dans votre environnement immédiat et, au contraire, quels obstacles rencontrez-vous? Après une étude de terrain, les retraité-e-s des trois sites retenus pour l'étude - les villages de

Un lieu dédié pour se retrouver

Alors qu'une vingtaine de personnes ont participé au projet Reliâges à Serrières, une séance de restitution s'est tenue mi-septembre. Invité-e-s à s'exprimer sur les actions préconisées, les participant-e-s ont tout particulièrement salué la création d'un lieu dédié, ouvert quelques heures par semaine, où les aîné-e-s pourraient se retrouver pour boire un café, jouer aux cartes, mais aussi proposer des activités, comme des jeux de lettres. Parmi les manques, les participant-e-s ont appelé de leurs voeux, entre autres, une navette de transports publics qui remonte les Battieu, des cours d'informatique à domicile par et pour les seniors, la gratuité des transports publics à l'âge de l'AVS ainsi qu'un service de déchetterie mobile. Le plan d'action sera finalisé fin 2021 et une première mesure mise en œuvre par les communes courant 2022. ●

Fresens et Montalchez à La Grande Béroche, la localité de Cernier à Val-de-Ruz, et le quartier de Serrières, à Neuchâtel - ont été invité-e-s à s'exprimer lors d'une soirée participative dans chacune des trois communes. «Des «parcours commentés», une dizaine par site, ont ensuite été effectués avec des personnes, seules ou en couple, âgées en moyenne de 75 ans», détaille Tania Zittoun, professeure à l'Institut de psychologie et éducation de l'Université de Neuchâtel.

A Serrières, les participant-e-s ont relevé, comme atouts dans le quartier, les possibilités de balades au bord du lac, la présence de commerces où faire ses courses et voir du monde, la proximité avec le centre-ville, mais aussi les liens et l'entraide entre voisins ainsi que l'existence de l'association de quartier. Que ce soit pour aller au bord du lac ou remonter les courses, la pente pose un gros problème aux plus âgé-e-s, même si les sièges relais installés par la Ville à l'issue de balades diagnostic a amélioré la situation. Les participant-e-s

déplorent par ailleurs la disparition de nombreux commerces ces dernières années et demandent le maintien de petits cafés, où se retrouver.

UN PLAN D'ACTIONS ÉLABORÉ

De la création d'une maison de quartier à un service d'accompagnement pour aller faire les courses, en passant par l'aménagements urbain: sur la base de l'étude menée, le RUN a référencé, à l'intention des communes, une cinquantaine d'actions à soutenir, faciliter, promouvoir ou mettre en place pour favoriser la mobilité des aîné-e-s, la santé, les échanges sociaux et intergénérationnels. Beaucoup existent déjà en ville de Neuchâtel, à l'image des ateliers informatiques «Cyberthé», des cours «être et rester mobile» ou des tables d'hôtes de Pro Senectute. «La grande difficulté est de faire connaître l'offre existante», relève la déléguée aux personnes âgées de la Ville, Brigitte Brun. ● AB

→ www.neuchatelville.ch/seniors



Lors de la séance de restitution, les seniors impliqué-e-s dans le projet Reliâges ont tout particulièrement salué l'idée de créer un lieu dédié, ouvert quelques heures par semaine, où se retrouver. DAVID MARCHON

ESPACES VERTS GAËL MÜLLER HEYRAUD NOMMÉE

Elle dessinera la cité durable de demain

Elle occupera un poste clé pour dessiner la cité durable de demain : Gaël Müller Heyraud succédera dès le 1^{er} novembre à Vincent Desprez à la tête du Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines de la commune fusionnée.

Gaël Müller Heyraud, originaire de La Chaux-de-Fonds, dispose d'une vaste expérience au sein de bureaux d'étude du paysage et de l'environnement. Habitante de Neuchâtel, cette paysagiste talentueuse âgée de 49 ans connaît par cœur les enjeux liés à la biodiversité et aux changements climatiques dans l'aménagement des espaces publics.

Ingénierie en architecture du paysage, formée à l'Ecole d'ingénieurs HES de Lullier, Gaël Müller Heyraud a participé à de nombreux concours, mandats d'études parallèles et projets paysagers dans toute la Suisse romande. Ses compétences de haut niveau, son expérience transversale et sa connaissance de la ville de Neuchâtel - elle siège aux Commissions d'urbanisme et «Nature & paysage» de la commune - ont largement convaincu le Conseil communal de la nommer au titre nouvellement créé d'architecte-paysagiste communale.

«L'aménagement et l'entretien paysager est une clé de voûte de la ville durable que nous voulons construire, a relevé le conseiller communal Mauro Moruzzi, en charge du développement durable. Je me réjouis beaucoup de travailler avec Gaël Müll-

ler Heyraud dont le profil est idéal pour réaliser les objectifs ambitieux que poursuit notre Ville.»

DÉPART D'UN CHEF ESTIMÉ

Vincent Desprez, l'actuel chef du service, a saisi l'opportunité de retourner sur Genève pour relever un nouveau défi auprès de la commune de Meyrin (GE), où il a été engagé en tant que responsable du service de l'environnement. Il quitte donc Neuchâtel après cinq ans passés à la tête des Parcs et promenades. Le Conseil communal lui témoigne sa profonde gratitude pour s'être engagé pleinement dans de nombreux projets d'aménagement, de renouvellement et d'entretien du patrimoine arboré. Il a notamment œuvré à mieux faire connaître les enjeux de gestion paysagère auprès du public, que ce soit par rapport aux rôles des espaces paysagers ou sur les thématiques du soin aux arbres remarquables, des plantes invasives et de la gestion différenciée respectueuse de la biodiversité.

UN SERVICE RÉORGANISÉ

Le Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines est né de la fusion au 1^{er} janvier 2021. Au sein du nouveau Dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie, celui-ci compte quatre offices: celui de l'environnement et du développement durable, conduit par Pierre-Olivier Aragno, celui des forêts, dirigé par Jan Boni, celui des parcs et promenades, dirigé dès le 1^{er} novembre par Gaël Müller Heyraud (qui sera cheffe de service et cheffe d'office) et celui des domaines, avec à sa tête Nadia Ieronimo. Ce service compte environ 90 collaboratrices et collaborateurs. ●



Gaël Müller Heyraud entrera en fonction le 1^{er} novembre.

SÉCURITÉ PUBLIQUE


Val-de-Ruz confie ses missions à Neuchâtel

Le Conseil communal de Val-de-Ruz a choisi de confier à la Ville de Neuchâtel ses principales missions communales de sécurité publique et ceci dès le 1^{er} janvier 2022.

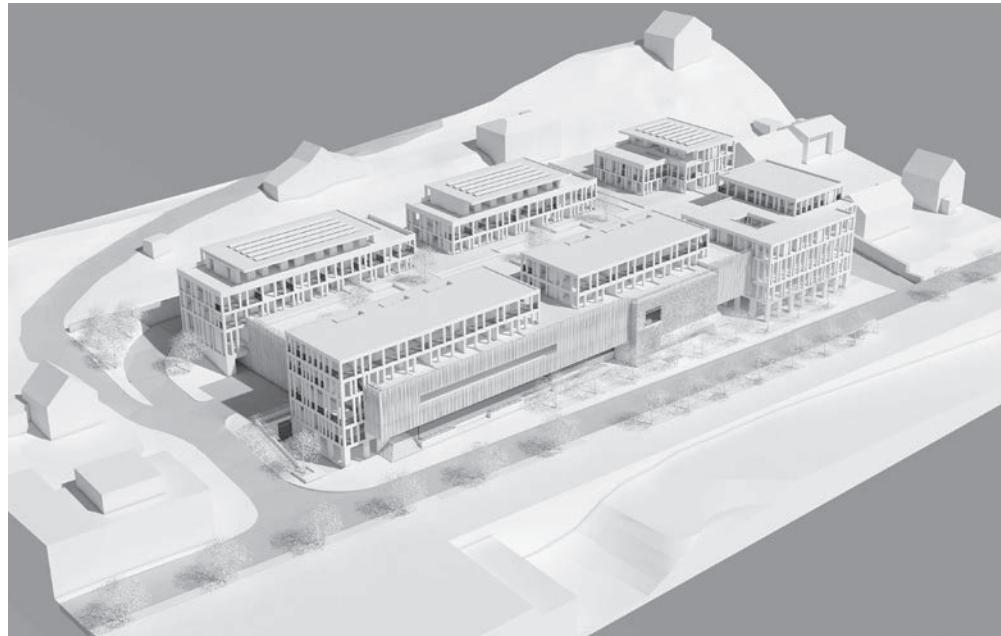
Le Service de protection et de sécurité (SPS) de la Ville de Neuchâtel assurera dès l'année prochaine les missions communales de sécurité publique de Val-de-Ruz: un mandat de prestations de quatre ans a été signé par les Exécutifs des deux communes. Il prévoit notamment la mise à disposition à temps plein de deux agents, sur le terrain, qui pourront ainsi répondre au besoin accru de proximité et de contact direct avec les habitant-e-s.

«L'offre de la Ville de Neuchâtel répond à ce besoin de proximité, tout en nous offrant un apport logistique ainsi que la possibilité de mobiliser des effectifs supplémentaires en cas d'événement particulier», relève le conseiller communal de Val-de-Ruz François Cuche. «Elle s'inscrit également dans le cadre financier que nous avions défini.»

Le mandat prévoit ainsi que deux agents du SPS soient détachés au Val-de-Ruz. Ils dépendront du secteur «La Côte», basé à Peseux, où travailleront au total neuf agents, dont un responsable de secteur. «Ces deux agents pourront nouer un vrai dialogue avec la population», indique Christian Bourquin, chef de la Sécurité publique au SPS. Deux agents de sécurité publique supplémentaires vont ainsi être recrutés pour compléter l'effectif actuel du SPS, portant celui-ci à 27 personnes, rattachés à quatre secteurs: La Côte, ainsi que les secteurs Nord-ouest, Centre et Est. «Ce partenariat, le premier que conclut la Ville avec une commune voisine dans la sécurité publique, montre que notre nouvelle organisation est parfaitement en phase avec les besoins de la population et que nos prestations peuvent être déclinées si nécessaire à plus large échelle», relève Didier Boillat, conseiller communal de la Ville de Neuchâtel. ●

CONSEIL GÉNÉRAL DANS LE PROLONGEMENT DE LA SÉANCE TENUE LUNDI SOIR

Les Portes-Rouges continuent leur mue



Situé à l'avenue des Portes-Rouges 55, le projet de la Coop prévoit la création d'une cinquantaine de logements, dont douze appartements avec encadrement. MAISON D'ART'CHITECTURE SERGE GRARD

Un nouveau projet immobilier se prépare au numéro 55 de l'avenue des Portes-Rouges. Propriétaire du bâtiment, la Coop prévoit de créer un magasin d'alimentation et une cinquantaine de logements, tout en maintenant son commerce d'ameublement. Le Conseil général a adopté un Plan spécial y relatif et débloqué un crédit total de près de 4,9 millions de francs pour le réaménagement de l'avenue des Portes-Rouges.

Le projet de la Coop prévoit la démolition et reconstruction du bâtiment situé à l'est, vétuste, et la rénovation du bâtiment ouest. L'ensemble formera un nouveau socle sur lequel six nouvelles constructions dédiées à des logements sont prévues. La restructuration du bâtiment

permettra d'accueillir quelque 81 habitants et 66 emplois. «Selon les estimations annoncées par la Coop, c'est un montant de 50 millions de francs que notre partenaire a prévu d'investir dans ce projet et dans notre ville», a relevé la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, en charge du développement territorial.

DAVANTAGE DE LOGEMENTS D'UTILITÉ PUBLIQUE

D'un point de vue environnemental, le projet de plan spécial prévoit une augmentation des espaces végétalisés en lien avec le bâtiment, permettant ainsi le développement de la biodiversité en milieu urbain. Le concept énergétique aux normes Minergie repose sur le raccordement au chauffage à distance Mail-Maladière, l'exploitation des rejets de chaleur des installations des commerces et la mise en place de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques. A l'écoute des différentes remarques émises par la commission du déve-

Un total de 420 logements créés dans le quartier

«Les projets privés de qualité qui se multiplient tout au long de l'avenue vont entraîner une évolution profonde du quartier», relève Violaine Blétry-de Montmollin. Déjà achevé, le nouveau bâtiment du Campus Facchinetti inclut 90 logements pour étudiants, tous déjà loués. Sur la friche de l'ancienne usine Metalor, le projet Bella Vista avance bon train et prévoit au total 286 logements dont 40% répondant aux critères d'appartements avec encadrement et de logements d'utilité publique. Par ailleurs, une demande de permis de construire est en cours pour un projet de centre d'art et de formation, comprenant une salle de 220 places, dédié aux artistes de la région. Sans oublier les projets encore à venir sur différents bâtiments du secteur. «Ce développement réjouissant sera également accompagné de nouvelles activités économiques, commerciales, culturelles et sociales qui permettront de faire revivre tout un quartier», précise la conseillère communale. ●

loppeur territorial, la conseillère communale a trouvé un accord avec la Coop, afin de d'augmenter le nombre de logements d'utilité publique du projet. «Au total, douze appartements avec encadrement seront créés, au lieu des six initialement prévus. Les surfaces utilisées pour la production énergétique seront par ailleurs optimisées», a précisé Violaine Blétry-de Montmollin.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE

«En tant que collectivité publique, notre rôle est d'accompagner les différents projets prévus dans le quartier dans leur réalisation tout en garantissant la cohérence globale du développement urbanistique de notre commune», indique la conseillère communale. Le projet de réaménagement de l'avenue des Portes-Rouges permettra d'améliorer la qualité de vie des habitant-e-s. L'objectif consiste à faire non plus une route, mais une rue avec de nouveaux espaces conviviaux. L'adaptation de la vitesse, passant de 50 km/h à 30 km/h, permettra une meilleure cohabitation entre les différents usagers. Piétons et cyclistes traverseront la rue plus facilement, en toute sécurité. L'arborisation sera renforcée et le choix du revêtement des sols adaptés aux changements climatiques, afin de lutter contre les îlots de chaleur. A noter que l'avenue des Portes-Rouges fait partie des mesures prioritaires du projet d'agglomération 3^e génération que la Confédération cofinance avec le Canton à hauteur de 1,8 million de francs pour ce projet. Les travaux démarreront l'an prochain. ● AK

Mesure forte et innovante en faveur de la mobilité douce

En termes de mobilité, la densification du quartier, bien desservi par les transports publics grâce à sa proximité avec la gare CFF, s'inscrit dans la volonté de report modal du Conseil communal. De nombreuses places pour vélos ainsi que la mise en place d'un système d'autopartage sont prévues dans le plan spécial. «Près de la moitié des logements prévus n'auront pas de places de parc attitrées, ce qui constitue une mesure forte et innovante pour limiter le trafic généré par le projet», explique Violaine Blétry-de Montmollin. Une partie des futurs acquéreurs et locataires des logements s'engageront dans le contrat de vente ou le bail à loyer à ne pas avoir de voiture ni de macaron de stationnement. ●

AVIS DE GROUPES DANS LE PROLONGEMENT DE LA SÉANCE TENUE LUNDI SOIR

Les groupes politiques au Co

GROUPE VERTPOPSOL
MILA MEURY-TOURÉ

Employé-e-s communaux: un premier pas vers plus de droits

La commune de Neuchâtel compte désormais plus de 1400 employé-e-s et il était primordial d'uniformiser les conditions de travail dans le service public sur tout le territoire de la nouvelle commune. Une commission a travaillé des mois avec le Conseil communal pour écrire le nouveau règlement. Ce texte a été adapté à la réalité actuelle et aux exigences du droit du travail.

Durant les séances de commission et du Conseil général, le groupe Vert-e-s - Pop - solidaritéS s'est fait le porte-parole des revendications du Syndicat des services publics et du collectif féministe et antiraciste des Foulards violet. Des améliorations en matière de droits syndicaux et d'association du personnel ont ainsi été conquises. Les sanctions pour les cadres en cas de harcèlement ont été renforcées.

Lors des débats en plénum, notre groupe a fermement revendiqué et obtenu l'amélioration des conditions de travail de nuit et pendant le weekend. Le droit aux congés a été élargi aux proches aidant-e-s, aux jeunes engagé-e-s dans la vie associative et sportive et aux personnes exerçant une fonction publique ou syndicale.

Enfin, une proposition du Conseil communal accordant au personnel le droit de porter des signes



Le groupe Vertoppsol se réjouit des améliorations obtenues en matière de droits syndicaux et d'association du personnel. LUCAS VUITTEL

religieux sur le lieu de travail a été acceptée par le Conseil général offrant certaines garanties contre une stigmatisation de l'Islam. Ce point soulèvera peut-être encore des revendications des Foulards violet.

L'approbation du nouveau règlement a permis une amélioration des conditions de travail. Cependant, nous ne manquerons d'être attentifs à la mobilisation syndicale et populaire dans la lutte contre l'austérité annoncée! ● MMT

«Le droit aux congés a été élargi aux proches aidant-e-s, aux jeunes engagé-e-s dans la vie associative et sportive et aux personnes exerçant une fonction publique ou syndicale.»

GROUPE VERT'LIBÉRAL
AËL KISTLER

Portes-Rouges: un bilan positif

Le groupe Vert'libéral tire un bilan positif des débats sur le règlement du plan spécial équivalent à un permis de construire en sanction préalable «Portes-Rouges 55», refonte d'un immeuble actuellement commercial vers une vocation mixte de commerces et logements.

Un tel projet nécessitant plusieurs années de préparation, il aura passé d'une ancienne législature à l'actuelle, ce qui a posé quelques surprises de calendrier; les groupes politiques ont en effet dû débattre

à l'interne avant la commission de l'urbanisme, celle-ci siégeant quelques jours avant la séance du Conseil général. Malgré des délais très courts, l'investisseur a pris note des doléances des groupes politiques, sources d'amendements.

Pour notre groupe, la satisfaction est venue de la réponse favorable à une utilisation accrue du potentiel solaire et à l'introduction du décompte individuel de chauffage.

Certes, si la surface initialement prévue suffisait pour la récente loi cantonale sur l'énergie, il faut rappeler que l'électricité est une énergie noble et potentiellement bientôt comptée selon le Conseil fédéral. Quant au décompte individuel, notons qu'un logement bien isolé perd malgré son label énormément de chaleur par les fenêtres en imposte, à l'image d'une veste d'hiver que l'on refuse obstinément de fermer. Une telle ineptie énergétique ne saurait être payée par le voisinage respectueux.

Le plénum aura aussi permis de rappeler publique-

ment l'usage possible de matériaux bio-sourcés, à la fois isolants et stock de carbone. Le marché propose déjà des cadres de bois comblés par de la paille, préfabriqués et s'adaptant au projet de construction, qui rendent possibles la mise hors d'eau très rapide et une diminution des travaux sur site, ce qui est appréciable pour le voisinage. ● AK

«Pour notre groupe, la satisfaction est venue de la réponse favorable à une utilisation accrue du potentiel solaire et à l'introduction du décompte individuel de chauffage.»

nseil général ont la parole

GROUPE PLR
YVES-ALAIN MEISTER

Quand Portes-Rouges rime avec budget rouge

Le quartier des Portes-Rouges est en pleine mutation. Le projet Bella Vista, construction de sept bâtiments en remplacement de la friche industrielle laissée libre par le départ de Metalor, est en cours de réalisation.

Nonante logements pour étudiants-e-s viennent d'être mis sur le marché dans le projet White Space BMW. C'est maintenant au tour de Coop de proposer un projet immobilier de six immeubles qui seront prévus sur l'actuel socle du magasin existant. Nous ne pouvons que nous réjouir du dynamisme et de l'attractivité que vont engendrer ces nouveaux habitats qui, espérons-le, feront venir de nouveaux résidants à Neuchâtel.

Il est en parallèle prévu de requalifier l'avenue des Portes-Rouges en la réaménageant de part en part. Bande centrale polyvalente sur une partie du tronçon, bandes latérales sur le reste, îlots sécurisés permettant une aide à la traversée, limitation de vitesse à 30km/h et plantation d'une quarantaine d'arbres en bordure de chaussée, tels sont les éléments principaux que voudrait notre autorité pour embellir ce quartier en mutation.

Avec un coût près de deux fois plus élevé qu'une reconstruction complète de chaussée, est-il responsable de tout vouloir refaire ce qui vient d'être construit ces trois dernières années? Cette route



Le groupe PLR est heureux de l'attractivité nouvelle du quartier des Portes-Rouges, mais craint des aménagements dispendieux.

est pratiquement neuve et a une durée de vie d'au moins 10 ans.

La Ville doit-elle toujours faire de la surqualité dans ces aménagements, alors que des mesures simples et peu onéreuses permettraient d'atteindre les mêmes buts et une augmentation de la sécurité pour la mobilité cyclable?

Osons une fois être regardant et dire non, dire non à des investissements qui se veulent dispendieux, peu utiles et non prioritaires si l'on ne veut pas que Portes-Rouges rime avec budget rouge! ● YAM

«Avec un coût près de deux fois plus élevé qu'une reconstruction complète de chaussée, est-il responsable de tout vouloir refaire ce qui vient d'être construit ces trois dernières années?»

GROUPE SOCIALISTE
JONATHAN GRETILLAT

Renforcement du logement d'utilité publique

Le Conseil général a adopté un plan de spécial pour le secteur des Portes-Rouges, en vue de permettre la réalisation d'un important projet immobilier et urbanistique à l'emplacement du complexe commercial Coop. Il a également débloqué un crédit pour requalifier les aménagements routiers et urbains de l'ensemble de l'avenue des Portes-Rouges.

Le groupe socialiste se réjouit de la transformation et du développement en cours de l'ensemble du quartier, et des améliorations en termes sociaux, en-

vironnementaux et économiques qui seront apportées par ce nouveau projet. La création d'emplois supplémentaires et de 50 nouveaux logements dans une zone mixte bien desservie et connecté est encourageante. Grâce aux travaux en commission et à l'intervention de membres du Conseil général, plus de 20% de ces logements seront des appartements avec encadrement à loyer abordables, reconnus d'utilité publique. Pour le PS, il s'agit là d'une condition sine qua non pour tout projet immobilier d'envergure réalisé sur notre territoire communal. Les enjeux liés à la pyramide démographique et à la prévoyance vieillesse imposent de disposer d'un nombre conséquent d'appartements avec encadrement, respectant les normes des prestations complémentaires, d'ici à 2040. Voilà pourquoi il est essentiel que tout nouveau projet réalisé aujourd'hui tienne compte de cette nécessité, pour anticiper suffisamment tôt les besoins du futur.

Il importe également à notre groupe que les projets tels que celui des Portes-Rouges intègrent une véritable mixité sociale et générationnelle.

une véritable mixité sociale et générationnelle. Ils doivent être conçus de manière à apporter une plus-value notable à la vie locale et de quartier. En cela, les conditions d'habitat fixées, à l'image du système «sans voiture», ou encore les aménagements végétalisés respectueux de la biodiversité ainsi que les objectifs de limitation de l'effet d'ilot de chaleur urbaine, sont à saluer. Le quartier des Portes-Rouges poursuit sa métamorphose et nous serons attentifs à la bonne intégration des projets en cours dans leur milieu bâti, en remerciant les différents acteurs impliqués pour leur bonne collaboration avec la Ville. ● JG

«Il importe que les projets tels que celui des Portes-Rouges intègrent une véritable mixité sociale et générationnelle.»



Dédommagement: si vous êtes titulaire d'un abonnement général, n'oubliez pas de déposer votre demande.

Dans le cadre de l'interruption de la ligne Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds du 1^{er} mars au 31 octobre 2021, les titulaires d'un abonnement général, Onde Verte, de parcours ou modulable peuvent bénéficier d'un dédommagement.

Si vous êtes titulaire d'un AG et que vous remplissez les conditions, n'oubliez pas de déposer votre demande en remplissant le formulaire en ligne. Dernier délai le 30 novembre 2021.

Si vous êtes titulaire d'un abonnement Onde Verte, de parcours ou modulable, vous n'avez rien à entreprendre.

Informations et formulaire en ligne sur cff.ch/travaux-neuchatel.

Horaires modifiés entre Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Morteau.



Dès le 1^{er} novembre 2021, les trains circulent à nouveau en journée et le week-end entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Dédommagement pour AG: dernier délai pour déposer votre demande le 30 novembre 2021.

Du 1^{er} novembre au 11 décembre 2021, des nuits du lundi au mardi jusqu'aux nuits du vendredi au samedi, de 20h30 à 4h30, trains remplacés par bus entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds et horaires des trains modifiés entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle.

Du 1^{er} novembre au 22 décembre 2021, trains TER remplacés par bus entre Morteau et Le Locle et correspondances avec les autres trains de la ligne entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds.

En savoir plus: cff.ch/travaux-neuchatel

CONCERTS UNE NOUVELLE SAISON À DÉCOUVRIR CHEZ CAMILLE

Musique, vin et humour

Les concerts de Camille sont de retour à partir du 4 novembre à la salle des pasteurs, au sud de la Collégiale. La formule reste inchangée: un concert suivi d'une dégustation de vins, le tout dans une ambiance décontractée. En guise de nouveauté, on ajoute une petite touche d'humour.



uand la morosité des mois hivernaux gagne les coeurs, Camille est là pour y remédier! Quatre concerts figurent à l'affiche de cette nouvelle saison qui met à l'honneur des artistes suisses et neuchâtelois.

A commencer par un concert de Raphaël Colin au piano en duo avec Philippe Villafranca au violon. Tous deux professeurs au Conservatoire de musique neuchâtelois, ils interpréteront des sonates de Mozart et Ravel ainsi qu'une suite italienne de Stravinsky.

DEMANDEZ LE PROGRAMME!

«Il est un fil rouge qui subsiste dans le programme, c'est de proposer lors de chaque saison au moins un concert de guitare, car c'est un instrument trop peu mis en valeur à notre goût», expliquent en chœur le violoncelliste Sébastien Singer et le guitariste André Fischer, organisateurs des concerts de Camille. Et pour cette saison, le public est gâté: il aura droit à deux concerts avec de la guitare. Le duo neuchâtelois Singer & Fischer présentera une splendide pièce de Philippe Racine. Intitulée «Soif», elle évoque la souffrance du compositeur face à la pandémie. Les deux musiciens se produiront ensuite en compagnie du violoniste suisse Egidius Streiff.



Le duo Sébastien Singer et André Fischer, fondateurs des concerts de Camille, posent à la salle des pasteurs, devant un piano restauré par Claude Cavalli. DAVID MARCHON

DES ŒUVRES FABULEUSES

Quant au Trio Window, il viendra en janvier avec un programme exceptionnel, dont notamment le trio opus 11 «Gassenhauer» de Beethoven ainsi que le trio opus 114 de Brahms. Et pour clore la saison en beauté, le guitariste André Fischer se produira à nouveau, cette fois en duo avec le ténor Raphaël Favre. Les deux musiciens présenteront «la Belle Meunière» de Schubert.

Le certificat sanitaire est indispensable pour assister aux concerts. ● AK

→ Informations:
www.lesconcertsdecamille.ch

Accueil déjanté, mais soigné!

Si la formule des concerts de Camille reste la même, une nouveauté vient enrichir la saison: l'humoriste Vincent Kohler donnera une présentation déjantée en préambule de chaque concert. Le trublion chaux-de-fonnier jouera les maîtres de cérémonie en accueillant le public avec humour. Pour le reste, Camille continue de soigner tout particulièrement l'accueil du public et la qualité de la musique. Les deux vins à déguster à l'issue des concerts sont par ailleurs soigneusement sélectionnés par André Crelier. A noter que chaque événement est précédé d'un concert pour les enfants. ●

LES MERVEILLES

Une immersion tendre et drôle dans le monde du théâtre



ARIANE CATTON

La Compagnie du Passage présente «Les Merveilles», une création à l'esprit burlesque et onirique qui abolit les frontières entre la salle et les coulisses, pour rendre joyeusement hommage à la magie des planches.

Regroupant les musicien-ne-s d'une fanfare étonnante ainsi que des artistes venant aussi bien du théâtre que de la musique, de la danse et de la comédie musicale, cette nouvelle création signée par Robert Bouvier nous plonge dans le tourbillon d'émotions qui assaillent un comédien avant son entrée en scène, «ce vertige enivrant où se manifestent ses obsessions, conscientes et inconscientes, ses souvenirs marquants mais aussi des pensées incongrues. Car c'est avec tout un monde que les comédiens entrent en scène», note l'acteur et metteur en scène neuchâtelois à propos de ce

spectacle en «ode au théâtre, à mi-chemin entre divertissement et profession de foi».

L'INTRIGUE

Alors qu'une représentation de «Ruy Blas» va commencer, Franck, l'interprète du rôle-titre, attend dans les coulisses, entre trac, espoir et impatience. On bascule alors dans l'univers mental du comédien, passant d'une scène de «Ruy Blas» à des projections fantasmagiques, d'une réplique en alexandrins au vibrant plaidoyer d'un machiniste. Différents styles et époques se succèdent, dans une fantaisie qui se joue du temps et de l'espace. ● AB

→ Théâtre du Passage

Les 5 et 6 novembre, vendredi à 20 h, samedi à 18 h
Réservations: www.theatredupassage.ch

CENTRE-VILLE LA TROISIÈME ÉDITION D'ARTY SHOW S'OUVRE CE SAMEDI

Quand l'art s'invite en vitrine



Les Bijoux Bonnet accueillent «Les Petites Têtes» façonnées dans des blocs de pierre blanche par l'artiste neuchâteloise Aline k.

Peinture, sculpture, céramique, gravure, photographie, art digital, marionnettes, installations: vingt artistes, confirmé-e-s ou émergent-e-s, exposent pendant tout le mois de novembre leurs œuvres dans les devantures d'autant de commerces du centre-ville, à l'enseigne de la troisième édition d'Arty Show Neuchâtel. Le coup d'envoi sera donné ce samedi. Deux parcours commentés, en présence des artistes ou des commerçant-e-s, se tiendront à 10h et 14h au départ de la place Pury.

PHOTOS: DAVID MARCHON



ous les grands magasins deviendront des musées et tous les musées deviendront des grands magasins». Né à La Chaux-de-Fonds pour essaimer ensuite dans plusieurs villes, le concept d'Arty Show s'inspire de cette célèbre prédiction d'Andy Warhol. «L'idée est de donner de la visibilité à des artistes en dehors des galeries et des musées, mais aussi d'animer le centre-ville, en proposant un parcours artistique insolite. La manifestation permet également d'ouvrir un regard différent sur les commerces qui mettent gratuitement leur devanture à disposition», souligne Gemma Barrera, co-organisatrice d'Arty Show Neuchâtel avec Clémentine Pfister. La balade peut se faire seul-e, selon un plan disponible auprès de l'Office du tourisme, dans les différents commerces et sur www.arty-show.ch, ou lors de visites commentées. Outre les deux premières prévues pour l'inauguration, elles se tiendront les samedis 6, 13 et 27 novembre et les mercredis 10 et 24 novembre à 14h. Inscriptions conseillées à neuchatel@arty-show.ch. ●



A la Galerie Caractère, Beatriz Eggli (à dr.) présente «Les p

rine



«Sortes de la Vie», des scanographies de l'intimité féminine.



Chez Coï, la vitrine met en lumière les œuvres pour enfants de l'artiste neuchâteloise Béatrice Zumwald (à g.), qui vient de sortir un nouvel album illustré.



Voluptueuses, les femmes en céramique de l'artiste neuchâteloise Mercedes Corradi (à g.) sonnent comme une promesse en vitrine de Nuit blanche.



Jusqu'à
-0,25%
sur le taux
hypothécaire

Infos & taux actuels
www.baloise.ch/hypotheque
hypo@baloise.ch • 058 285 22 89



Lionel Benassi



Michael Chrusciel

VOS CONSEILLERS RÉGIONAUX



François Fournier



Xavier Guyon



Serge Massuyeau

Bâloise
Assurances

Baloise Bank SoBa

 **Gindraux
Fenêtres**

**Votre Fenêtrier®
neuchâtelois depuis 1907**

gindraux.ch

100% suisse
Fabrication et pose par nos soins 

**MARCHÉ DES PRODUITS
DU TERROIR**
Mycorama, Cernier
CERTIFICAT COVID OBLIGATOIRE



Suisse. Naturellement.

 SWISS WINE SANS HÉSITER
NEUCHÂTEL



6 - 7 novembre 2021 10h00 - 18h00

Quelques rendez-vous à venir

SECONDE MAIN

Un troc pour équiper toute la famille à petit prix à l'approche de l'hiver

Skins, bobs, patins, casques, pulls, vestes, bonnets ou doudounes: l'Association de quartier du Mail organise ce samedi son traditionnel troc de vêtements et de matériel de sport d'hiver au collège de la Maladière. En quête d'affaires en bon état à prix doux? Le troc ouvrira ses portes de 14 h à 17 h. Envie de faire de l'ordre dans vos armoires, en donnant une seconde vie à vos affaires? Le matériel à vendre sera réceptionné dans le hall du collège, de midi à 14 h, et devra être repris de 17 h à 17 h 30 s'il n'a pas trouvé preneur. ●

→ Collège de la Maladière
Avenue du Mail 13
Samedi 30 octobre de 14 h à 17 h
Infos: www.aqm.ch

LITTÉRATURE

Salon du livre de Neuchâtel: embarquement à bord du «Fribourg»

En cette rentrée littéraire, l'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens jettera l'ancre ce dimanche au port pour la 7^e édition du Salon du livre de Neuchâtel. Claude Darbellay, Thomas Sandoz, Bernadette Richard, Jean-Claude Zumwald, Rachel Zufferey, Kate Wagner, Jean-Bernard Vuillème ou encore Marianne Schneeberger: 29 autrices et auteurs de la région seront présent-e-s à bord du «Fribourg», qui restera à quai, pour échanger avec le public et présenter leurs derniers ouvrages. ●

→ Port de Neuchâtel
Dimanche 31 octobre de 13 h 30 à 18 h
Entrée libre

VALANGIN

Concert de gospel et de negro spirituals à la Collégiale

Oh Happy Days! La Collégiale de Valangin accueille ce dimanche The Bee's Gospel Singers, un groupe de gospel de la Chaux-de-Fonds qui réunit une trentaine de choristes chantant à quatre voix, sans amplification, juste pour le plaisir et l'émotion. Sous la direction de Nicole Jaquet Henry, son répertoire va du sacré au profane, abordant le folklorique et la polyphonie. Le concert est proposé par l'Association pour la Collégiale de Valangin. ●

→ Collégiale de Valangin
Dimanche 31 octobre à 17 h
Infos: www.ascoval.ch



En voyage aux Indes et aux Amériques avec Le Moment Baroque. PHOTO: SP

MUSIQUE

Des œuvres au parfum d'exotisme

Pour sa nouvelle saison, le Moment Baroque nous embarque à bord de sa «Caravelle», pour un voyage musical et théâtral aux sonorités exotiques qui mènera jusqu'aux Indes et aux Amériques. Accompagné-e-s de la comédienne Laurence Maître, de ses textes et de ses personnages, les musicien-ne-s de l'ensemble vous feront découvrir des œuvres de compositeurs européens des XVII^e et XVIII^e - Vivaldi, Jean-Baptiste Lully, Telemann, Johann Schmelzer ou Henry Purcell - qui puisent aux sources de musiques de contrées proches ou plus lointaines, «se nourrissant d'un imaginaire fait de muftis, de calumets de la paix, de jardins persans ou encore de reines aztèques». Une vingtaine de représentations sont prévues dans autant de lieux insolites. ●

→ Parc du Château de Cormondrèche, samedi 30 octobre à 11 h.
Parc du Musée d'ethnographie, samedi 6 novembre à 10 h 30.
Entrée libre, sans réservation.

HUMOUR

Après deux ans d'absence, le festival «Fais nous rire» signe son retour



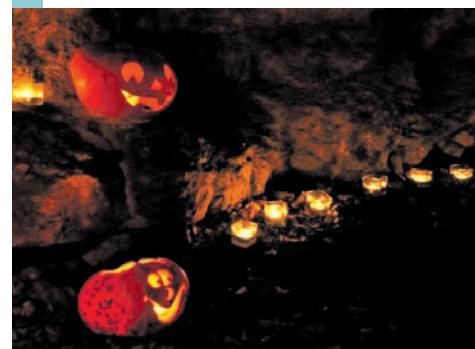
CHARLOTTE ABRAMOW

Alors que la morosité guette en cette veille de novembre, cette 7^e édition verra se succéder sur scène une belle brochette d'humoristes, pour une soirée qui promet de nous redonner le sourire. Tête d'affiche, l'humoriste et chroniqueuse Marina Rollman, saluée par la critique suisse et française, sera accompagnée de Charles Nouveau, Bruno Peki et Cinzia Cattaneo. Des invités «surprise» seront également de la partie, annonce l'organisateur du festival, Terrible Style. ●

→ Temple du Bas
Samedi 6 novembre à 20 h 30.
Prélocations via la Fnac.

HALLOWEEN

Une marche aux flambeaux jusqu'à la Roche de l'Ermitage, suivie de contes



Envie de fêter Halloween avec vos enfants? L'Association de quartier de la Roche de l'Ermitage donne rendez-vous ce dimanche pour un cortège aux lampions et flambeaux qui mènera jusqu'à la grotte de l'Ermitage. Dans la cavité, des contes feront frissonner, alors que soupe à la courge et thé chaud réchaufferont les cœurs. Ne reste plus qu'à préparer vos déguisements et rejoindre les organisateurs à 17 h 45 au rond-point de Fontaine-André! ●

→ Dimanche 31 octobre
Annulé en cas de pluie.
Infos sur la page FB de l'AQR.

CHANTEMERLE**La place de jeux remise à neuf**

L'ancienne installation a été remise en état. THIERRY GUILLOD

Le saviez-vous? C'est une équipe dédiée de l'Office des parcs et promenades de la Ville qui, tout au long de l'année, aménage et entretient les 42 places de jeux réparties sur le territoire communal. Depuis la fusion, certains emplacements ont déjà été remis à neuf à Peseux, Valangin, et comme ici près du stand de tir de Chantemerle à Corcelles-Cormondrèche: l'ancienne installation a été remise en état et des copeaux tout neufs amortissent les chutes. L'équipe de création, avec les apprenti-e-s, posent ici à côté de ce réaménagement. ●

CONSEIL COMMUNAL**Vœux d'anniversaire**

Le Conseil communal a adressé récemment ses voeux et félicitations

- **Pour 70 ans de mariage** à M^{me} et M. May et Jean Walthert-Kramer à Neuchâtel.
- **Pour 65 ans de mariage** à M^{me} Vilma et Georges Chopard-Lallier-Rossini à Corcelles.
- **Pour 60 ans de mariage** à M^{me} et M. Rose-Marie et William Gerber-Chédel à Neuchâtel.
- **Pour 55 ans de mariage** à M^{mes} et MM. Erika et François Guyaz-Freund à Neuchâtel, à Daisy et Gilbert Fivaz-Guillaume-Gentil à Neuchâtel, à Marguerite et André Burger-Trummer, à Neuchâtel, à Andrée et Georges Bösch-Bernard à Neuchâtel, à Maria et José Magalhaes-da Costa à Neuchâtel, à Michèle et Jean Christophe Laedermann-Käser à Peseux, à Silvia et François Bellenot-Stauffer à Neuchâtel.
- **Pour 50 ans de mariage** à M^{mes} et MM. Marlyse et Heinz Lüthy-Weber à Neuchâtel, à Christiane et Peter Hegi-Jeanneret à Neuchâtel, à Christiane et Martial Perrinjaquet-Hurni à Corcelles, à Micheline et Frédéric Lecomte-Dubois à Neuchâtel, à Madeleine et Michel Vaucher-Bonjour à Neuchâtel, à Christiane et Eric Guignard-Pasche à Neuchâtel. ●

VALANGIN**Sortie des aînés: les photos**

A la suite de la sortie des aîné-e-s de Valangin (notre édition du 15 septembre), il est possible d'aller voir un petit tableau résumant cette belle journée en images, au guichet d'accueil, Bourg 11. Heures d'ouverture du guichet: mardi de 13h30 à 16h30 et vendredi de 9h à 12h. ●

POMPIERS VOLONTAIRES**Le 4 novembre, on recrute!**

Les sapeurs-pompiers des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Jura et Vaud organisent une grande journée de recrutement le jeudi 4 novembre prochain. Pour découvrir l'univers des pompiers volontaires, (hommes ou femmes!) rendez-vous pour Neuchâtel à la caserne de la Maladière à 19h30. Au programme, des démonstrations et informations. ●

→ Plus d'informations:
www.118-info.ch/deviens-sapeur-pompier

PROCHES AIDANTS**Cours «Derniers secours» le 13 novembre**

L'Association neuchâteloise des proches aidants organise le samedi 13 novembre prochain un cours gratuit intitulé «Derniers secours», ouvert à toute et tous, «car nous sommes tous le proche d'une personne qui un jour arrivera au terme de sa vie». Ce cours aura lieu à l'Hôtel des associations de 10h à 16h. Programme sur www.andpa.ch. Informations et inscriptions jusqu'au 9 novembre: 032 53 55 299 (mardi matin, jeudi après-midi ou sur répondeur), ou info@andpa.ch. ●

TABLE RONDE**La place du sport dans la vie de l'enfant**

Belle participation, le 9 novembre prochain, à la table ronde «L'enfant et le sport: trop et trop peu gâtent tous les jeux», organisée par l'association «Être grands-parents aujourd'hui», de son ancien nom «Ecole des grands-parents». Elle abordera la question de la place du sport dans la vie de l'enfant et de l'adolescent et réunira quatre intervenant-e-s: Laurence Chappuis, psychologue du sport, Jean-Pierre Egger, élu meilleur entraîneur aux Sports Awards 2020, Marc Lauenstein, champion de course d'orientation et de course de montagne et Jean-Michel Erard, ancien directeur d'école responsable des sports, partageront leurs expériences, leur vécu et regard sur ce thème et répondront bien sûr aux questions du public. Mardi 9 novembre à 19h30, Aula des Terreaux sud. Certificat Covid obligatoire. ●

CORCELLES-CORMONDRECHE**Dernière permanence pour «D'écrire ma ville»**

«Décrire ma ville», c'est bientôt fini: une dernière permanence d'écriture de ce projet participatif aura lieu jeudi 4 novembre de 17h30 à 19h30 à la bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche, Avenue Soguel 27, lors de laquelle des textes déjà rédigés feront l'objet d'une petite séance de lecture. On y trouvera aussi des bons conseils pour la rédaction de son texte.

Pour rappel, ce projet mené également à Sion, Lausanne, Bernex et Monthey, a pour but de faire raconter une ville pour en saisir la mémoire vive et subjective. Il s'agit de choisir un sujet en lien avec Neuchâtel: lieu, anecdote, souvenir, personnalité ou actualité. Les textes, d'une longueur de 1200 caractères, peuvent être déposés via le formulaire www.decriremaville.ch/neuchatel jusqu'à fin novembre. Ils seront ensuite réunis dans un livre. A Lausanne ce sont ainsi 212 textes qui ont été rassemblés dans un ouvrage collectif, publié le mois dernier, et qui racontent, par petites touches personnelles, leur belle capitale. Faites le même hommage à la vôtre! ●

COLLECTION QUATRE SIÈCLES DE GRAVURES TÉMOIGNENT DE PROFONDES MUTATIONS URBAINES

Pour l'amour de Neuchâtel

Juriste, conseiller général, mais aussi et surtout historien dans l'âme : à 27 ans, Jules Aubert est incollable sur l'histoire neuchâteloise. Au cœur de sa passion : une collection de gravures plus ou moins anciennes montrant sa ville bien-aimée. Il nous fait visiter son jardin secret.

Entrer dans le logis d'un collectionneur de gravures anciennes n'est jamais sans risques. Pourra-t-on faire trois pas sans renverser une pile de manuscrits au milieu du chemin ? L'excès d'œuvres accrochées donnera-t-il la migraine ?

Rien de tout cela chez Jules Aubert. Chaleureux, il fait entrer ses visiteurs dans un salon sobre, avec des touches chic et design. La collection exposée ici prend la forme d'une longue frise élégante. «Je remercie ma compagne de mettre des limites à ma passion, sinon en effet cette dernière dévorerait des murs entiers», sourit cet avocat-stagiaire, auteur d'un récent master remarqué sur la persistance de la torture au XIX^e siècle à Neuchâtel.

VOYAGE DANS LES SIÈCLES

Et pourtant, le reste de la collection, exposé dans d'autres pièces ou dissimulé sous les meubles, est en constante augmentation. «Je possède aujourd'hui environ 1'500 gravures, aquarelles et peintures, toutes montrant le canton de Neuchâtel et une bonne part représentant la ville», explique-t-il, tout en détaillant les œuvres.

On aperçoit par exemple une jolie fontaine ronde, en avant-plan d'une vue de Neuchâtel au XIX^e siècle, à hauteur de l'école de droguerie. Telle autre



Jules Aubert dans son salon. Il est aussi l'auteur d'un travail universitaire remarqué sur la persistance de la torture au XIX^e siècle à Neuchâtel. DAVID MARCHON

représentation, la plus ancienne qui nous soit parvenue, nous entraîne au lointain XVII^e siècle où la ville semble coiffée de tours pointues, à l'image de celle de la maison du Trésor. On retourne soudainement au XX^e siècle avec une série de dessins de Marcel North, croquant les bourgeois à la croix du marché. Autant de trésors qui éclairent quatre siècles d'évolution urbaine d'une lumière émouvante. Mais d'où est venu ce virus de la collection ? «J'ai toujours pensé que les collectionneurs étaient un peu fous, concède Jules Aubert. Pour ma part, la passion a grandi en même temps que mon intérêt pour ma région et son passé. C'est aussi le même élan qui me fait m'engager pour l'actualité et l'avenir de ma ville au sein du Conseil général.»

Devenir chineur de gravures ne s'improvise pas. Jules Aubert confesse qu'il a tâtonné au début : «Ma première œuvre, dont j'étais très fier, était une reproduction sans intérêt ! J'ai appris depuis à trouver des œuvres de mes artistes préférés, comme Frédéric William Moritz, Alexandre Girardet, Johann-Heinrich Bleuler, Auguste Bachelin, soit chez les antiquaires soit sur internet, mais aussi grâce aux dons de généreux mécènes. Ayant beaucoup appris d'historiens comme Patrice Allanfranchini et Jean-Pierre Jelmini, qui m'ont ouvert les portes de ce monde fascinant, j'offre désormais mes services gratuitement pour estimer la valeur d'une œuvre.» Avis aux amatrices et aux amateurs ! ● EG



«Vue de Neuchâtel depuis la colline du Crêt» de Frédéric-William Moritz, milieu XIX^e siècle

«Cette œuvre d'un aquarelliste chevronné est ma préférée. On y voit la ville depuis un petit parc vallonné, arasé depuis pour faire place au «vieux» bâtiment du lycée Denis-de-Rougemont. C'est une vue difficile à imaginer, qui semble ici tellement bucolique et naturelle.» ●



Sans titre, scène de marché par Marcel North, environ 1930

«Ce que j'aime chez Marcel North, par rapport à la gravure du XIX^e siècle, c'est son art de saisir des personnages dans l'instantané de leur vie quotidienne. Et quel coup de crayon ! J'ai la chance d'avoir acquis tout récemment une série complète de dessins de Neuchâtel.» ●



«Vive la liberté! Les Patriotes à Neuchâtel», attribué à César Henri Monvert, années 1830

«Dans cette caricature, les républicains de 1831 sont dépeints comme des ivrognes incapables de gérer la révolution. La férocité du trait illustre le climat de tensions entre royalistes et radicaux. Ces représentations sont rares car beaucoup ont été détruites après la Révolution de 1848.» ●

GARAGE - CARROSSERIE

JEANNERET

2037 MONTMOLLIN

Véhicule de prêt
GRATUIT

032 731 20 20

.G aux paniers gourmands

auxpaniersgourmands.ch

panier cadeau de fin d'année

jusqu'à 1000 paniers par commande !

du mardi au samedi, Place Coquillon 2, 2000 Neuchâtel, 032 717 78 98

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch

imprimer - éditer
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre
communication!
079 408 56 05
Route des Falaises 94
2000 Neuchâtel

Editeur du Bulcom
BULCOM

Faites le plein d'éNergies

Préparez votre hiver avec nos solutions de chaleur écologiques

- ✓ Pompe à chaleur
- ✓ Chaudière à pellets
- ✓ Chauffage à distance

Offre gratuite et sans engagement
viteos.ch / 032 886 0 886

viteos
toutes vos énergies

CHAUMONT CARNET NOIR

Pierre Pfund s'en est allé

A l'occasion de l'Euro 2020 l'été dernier, Pierre Pfund (tout à gauche) partage un moment convivial avec les fans de foot réunis sous le tipi.

Âgé de 77 ans, Pierre Pfund s'est éteint à la suite d'un malaise cardiaque la semaine dernière. Membre de la Société d'intérêt public de Chaumont (SIP) et de son comité durant de nombreuses années, il était engagé pour son quartier.

Domicilié à Chaumont depuis toujours, l'ancien inspecteur de police y était connu comme le loup blanc. Il faut dire que Pierre Pfund s'est investi corps et âme pour défendre les intérêts de la population chaumonnière, en particulier durant sa retraite. «Toujours prêt à rendre service, Pierre était quelqu'un de très actif, qui aimait partager et échanger avec les autres», raconte le Chaumonnier Pierre Hobi, chef de projet au Service de la protection et de la sécurité de la Ville. Pierre Pfund est à l'origine de la création du terrain de football de Chaumont, qui disposait un temps de sa propre équipe. Outre sa vocation sportive et de loisirs, ce terrain sert également de place de rencontre lors de la fête annuelle de Chaumont, qui se tient au mois de juin, et dont l'organisation est chapeautée par la SIP en collaboration avec Pierre Pfund, qui mettait la tente à disposition. «Pierre avait un caractère bien trempé et n'hésitait pas à défendre ses idées», note Pierre Hobi, en pensant notamment à sa prise de position en faveur de l'extinction du phare de Chaumont. Personnalité appréciée et respectée, Pierre Pfund avait créé l'Info Chaumont (IC), une infolettre qu'il envoyait chaque semaine à tous les habitant-e-s de Chaumont. Il avait également rédigé une foule d'articles dans le petit journal baptisé le Chaumonnier. Nos plus sincères condoléances à ses proches. ●

CONSEIL GÉNÉRAL

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que :
L'arrêté ci-dessous est publié conformément aux articles 129 et 129a de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Il peut être consulté à l'administration communale

Séance du Conseil général du 25 octobre 2021**Intitulé de l'arrêté :**

- Arrêté concernant le Plan spécial équivalant à un permis de construire « Portes-Rouges 55 » et son règlement.

Echéance du délai d'annonce préalable d'un référendum : lundi 8 novembre 2021.

Echéance du délai référendaire : mercredi 8 décembre 2021.

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2ème alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 25 octobre 2021**Intitulé des arrêtés :**

1. Statut du personnel communal ;
2. Arrêté concernant la participation de la Ville de Neuchâtel aux frais d'équipement découlant de la réalisation du Plan spécial équivalant à un permis de construire « Porte-Rouges 55 » ;
3. Arrêté concernant le réaménagement de l'Avenue des Portes-Rouges, étude et réalisation ;
4. Arrêté concernant le réaménagement de l'Avenue des Portes-Rouges, pourcent culturel.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 8 décembre 2021. ●

Neuchâtel, le 27 octobre 2021.

Au nom du Conseil communal:
Violaine Blétry-de Montmollin, présidente
Daniel Veuve, chancelier

VITEOS

Hausse du prix du gaz

Les tarifs du gaz naturel augmenteront dès le 1^{er} novembre pour les client-e-s de Viteos, a communiqué ce début de semaine le fournisseur neuchâtelois. En cause, l'envolée historique des prix de l'énergie sur les cours mondiaux. Différents facteurs expliquent cette hausse: la dernière saison hivernale particulièrement froide qui a conduit à un niveau bas des stocks, la forte demande en Asie, la sécheresse dans certains pays ayant réduit la production hydroélectrique, ainsi que le passage de la production d'électricité du charbon au gaz en raison de la hausse des droits d'émission CO₂. Le prix du gaz naturel augmentera d'environ 2 cts/kWh pour les différents tarifs, soit un surcoût d'une trentaine de francs par mois. Pour rappel, les tarifs avaient diminué de 0.4 ct/kWh l'année dernière. ●

ENQUÊTES PUBLIQUES

Demande de Madame Lidia Renzo, architecte à Chêzard-Saint-Martin (Atelier d'architecture 2a), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'un balcon à la Bocarderie 4 à Valangin, article 665 du cadastre de Valangin, SATAC 112355, pour le compte de Monsieur Luc Balmer. Les plans peuvent être consultés du 22 octobre au 22 novembre 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Pascal Kohler, architecte à Peseux (Atelier AC architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition d'une villa et construction d'un immeuble en PPE de 7 appartement au quai Philippe-Suchard 10, article 5366 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 111435, pour le compte de la Société SJF SA. Les plans peuvent être consultés du 29 octobre 2021 au 29 novembre 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Michel Baur, architecte à Neuchâtel (bureau IneXt architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installation de traitement d'air des locaux de production à la rue des Noyers 11, article 12736 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 112223, pour le compte de Monsieur Pierre Lenzlinger. Les plans peuvent être consultés du 29 octobre au 29 novembre 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Madame Nicole Guerne, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'un couvert pour véhicule à la rue de la Cure 2, article 5821 du cadastre de Corcelles-Cormondrèche, SATAC 112475. Les plans peuvent être consultés du 29 octobre au 29 novembre 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Sacha Nabbiolahi, architecte à Bevaix (bureau Dal Molin Nabbiolahi Architectes snc), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'une terrasse à la Grand-Rue 26 , article 758 du cadastre de Corcelles-Cormondrèche, SATAC 112209, pour le compte de Monsieur Michel Jean-Bernard Osmont. Les plans peuvent être consultés du 29 octobre au 29 novembre 2021, délai d'opposition. ●

→ **NOUVEAU: Les plans des projets mis à l'enquête publique peuvent désormais être consultés sur le SITN (Système d'information du territoire neuchâtelois), à l'adresse www.sitn.ne.ch sous aménagement du territoire - autorisation de construire. Les dossiers complets peuvent être envoyés par mail sur demande (peco.vdn@ne.ch) ou consultés directement à l'Office des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

Urgences et permanences

- POLICE: 117
- SERVICE DU FEU: 118
- URGENCES SANTÉ ET AMBULANCE: 144
- HÔPITAL POURTALÈS ET MATERNITÉ
Tél. principal: 032 713 30 00
Urgences adultes: 032 713 33 00
Urgence pédiatrique: hotline 24 h / 24, 365 j / 365, tél. 032 713 38 48
- HÔPITAL DE LA PROVIDENCE
Tél.: 032 720 30 30
Centre d'urgence psychiatrique (CUP): 24 h / 24, 365 j / 365, tél. 032 755 15 15.
Permanence médicale: en cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, tél. 0848 134 134.
Pharmacie d'office: la pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro de service d'urgence 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.
- NOMAD, MAINTIEN À DOMICILE
Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adresssez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de Nomad (alo.nomad): tél. 032 886 88 88 les jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h et samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30.
Informations complémentaires sur www.nomad-ne.ch.
- VITEOS SA
Électricité, eau et gaz, numéro général et urgences: tél. 032 886 00 00.
- GROUPE E
Électricité, numéro d'urgence: tél. 026 322 33 44.

Services religieux

Des 30 et 31 octobre 2021

■ EREN · PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL

Temple du Bas: Di 31, 10h, culte en faveur de Terre Nouvelle, avec pass Covid.

■ PAROISSE RÉFORMÉE DE LA CÔTE

Temple de Corcelles: Di 31, 10h, culte.

■ ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Basilique Notre-Dame: Di 31, 10h et 18h, messes, avec pass Covid, 11h30, messe, sans pass Covid (50 personnes max.); Lu 1^{er}, 18h15, messe de la Toussaint avec pass Covid; Ma 2, 19h, Commémoration défunt, sans pass Covid (50 personnes max.).

Serrières, église Saint-Marc:

Sa 30, 17h, messe, avec pass Covid; Ma 2, 9h, messe sans pass Covid.

La Coudre, église Saint-Norbert:

Sa 30, 18h30, messe, sans pass Covid (50 personnes max.).

Messe en latin: Di 31, 17h, à Saint-Norbert, sans pass Covid (50 personnes max.).

Mission italienne: Di 31, 10h pass Covid, et 11h15 sans pass Covid (50 personnes max.); Ma 2, 18h, avec pass Covid. messes à Saint-Marc.

Mission portugaise: horaires disponibles sur www.cath-ne.ch/mission-portugaise

Notre-Dame de Compassion

à Peseux: 28, 8h30, messe; Di 31, 10h, messe de la Toussaint; Ma 2, 18h, messe; Me 3, 8h30, messe.

■ ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Église St-Pierre à La Chaux-de-Fonds (Rue de la Chapelle 7) Di 31, 10h, célébration.

Église St-Jean-Baptiste à Neuchâtel (Rue Emer-de-Vattel) Di 31, 10h, célébration à la Chaux-de-Fonds.

Conformément aux directives du Conseil fédéral, la présentation du certificat Covid et d'une pièce d'identité sont désormais obligatoires pour accéder aux musées, piscines, patinoires et bibliothèques, et ceci dès 16 ans.

Renseignements détaillés sur les sites internet de ces lieux et institutions.

Bibliothèques et services

■ BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

(Collège latin, Neuchâtel), lecture publique, lu, me, ve 12h-19h, ma et je 10h-19h, sa 10h-16h; fonds d'étude, lu au ve 10h-12h/14h-19h, sa 10h-12h. Tél. 032 717 73 20, bpun.unine.ch.

■ BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE PESTALOZZI

(Faubourg du Lac 1, Neuchâtel), du ma au ve 13h30-17h30. Tél 032 725 10 00. www.bibliotheque-pestalozzi.ch.

■ BIBLIOMONDE BIBLIOTHÈQUE INTERCULTURELLE ET MULTILINGUE

(Rue de la Treille 5, Neuchâtel), lu, me, je et ve 14h-17h, ma 9h-11h/14h-17h, sa 10h-12h. www.bibliomonde.ch.

■ BIBLIOTHÈQUE ADULTE PESEUX

(Rue du Temple 1A), ma 9h-12h, me et je 17h-19h. Tél 032 886 59 30.

■ BIBLIOTHÈQUE JEUNESSE PESEUX

(Collège des Coteaux, rue du Lac 3), lu 13h30-17h, ma et je 14h-17h, me 8h-10h20/13h30-17h, ve 8h-12h. Tél 032 886 40 61.

■ COD - CENTRE OCUMÉNIQUE DE DOCUMENTATION

(Grand'Rue 5A, Peseux) lu et me 14h-17h30; ma, je et ve 9h-11h30. Tél 032 724 52 80. www.cod-ne.ch.

■ BIBLIOTHÈQUE DE CORCELLES-CORMONDRECHE

(Avenue Soguel 27), lu 9h-12h15 / 13h-15h, ma 15h15-19h, me 14h-18h, ve 13h30-16h30. Tél 032 886 53 18.

■ BIBLIOBUS À VALANGIN

(Vieux Bourg, place de la Collégiale 7), une fois par mois, prochaine date: 22 novembre de 17h30 à 18h35, se renseigner sur www.bibliobus-ne.ch.

■ PATINOIRES DU LITTORAL

horaires d'ouverture au public, du me 27.10 au me 03.11: me 27 patinage 9h-11h30 et patinage + hockey 13h30-16h15; Je 28 et ve 29 patinage 9h-11h30 et patinage + hockey 13h45-16h15; Sa 30 hockey 12h-13h30 et patinage 13h45-16h30; Di 31 patinage 9h-11h45, hockey 12h-13h30 et patinage 13h45-16h30; Lu 1^{er} patinage 9h-11h30/13h45-16h15; Ma 2 patinage 9h-11h30/13h45-16h45; Me 3 patinage 9h-11h30/14h-16h15. www.lessonsports.ch/patinoires. Tél. 032 717 85 53.

■ PISCINES DU NID-DU-CRÔ

Bassins intérieurs ouverts, tous les détails sur www.lessonsports.ch/piscines - Tél. 032 717 85 00.

■ BOUTIQUE D'INFORMATION SOCIALE

(Rue St-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve, 8h30-12h et 13h30-16h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social.neuchatelville@ne.ch.

■ CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE - PLANNING FAMILIAL

(Rue St-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me 13h-18h, je 17h-19h et ve 14h-18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

■ CONTRÔLE DES HABITANTS

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer vos arrivée, départ, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu et me 8h30-12h et 13h30-17h, ma 7h30-12h et ap-midi fermé, je 8h30-12h et 13h30-18h, ve 8h30-15h. Tél. 032 717 72 20, e-mail: cdh.vdn@ne.ch.

■ ÉTAT CIVIL

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture: lu au ve 8h30-12h, sauf ma dès 7h30, l'après-midi sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail: ec.vdn@ne.ch.

■ SERVICE DE LA PROTECTION ET DE LA SÉCURITÉ

Depuis le 31 mai, la réception du SPSt est définitivement fermée. Pour une autorisation de stationnement, un renseignement lié aux établissements ou à l'octroi du domaine public, rendez-vous sur www.neuchatelville.ch/securite; les objets perdus et l'enregistrement de vos chiens se trouvent au guichet d'accueil de Neuchâtel, rue de l'Hôtel-de-Ville 1; pour tout autre renseignement en lien avec la sécurité, appeler le 032 717 70 70 lu au ve 8h-12h et 13h30-16h30.

■ GUICHET D'ACCUEIL DE CORCELLES-CORMONDRECHE

(Rue de la Croix 7), ma et je 9h30-12h et 13h30-16h30. Tél 032 886 53 00.

■ GUICHET D'ACCUEIL DE NEUCHÂTEL

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), lu et me 8h30-12h et 13h30-17h, ma 7h30-12h et ap-midi fermé, je 8h30-12h et 13h30-18h, ve 8h30-15h. Tél. 032 717 72 60.

■ GUICHET D'ACCUEIL DE PESEUX

(Rue Ernest-Roulet 2), lu et me 9h-12h et 13h30-16h30. Tél 032 886 59 00.

■ GUICHET D'ACCUEIL DE VALANGIN

(Bourg 11), ma 13h30-16h30, ve 9h-12h. Tél 032 857 21 21.

N+ IMPRESSUM

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication
Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, Emmanuel Gehrig
Illustration: David Marchon, Bernard Python, Lucas Vuillet **I Secrétariat:** Thierry Guillod **I Contact:** Tél. 032 717 77 09 **I E-mail:** journal.neuchatelville@ne.ch
Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page: impactmedias **I Impression et publicité:** Messeiller Lakeside Printhouse, Neuchâtel · Tél. 032 725 12 96 · E-mail: journal@messeiller.ch
Tirage: 30'000 exemplaires.

Le journal N+ remplace le journal *Vivre la ville*, qui était distribué avant la fusion aux habitant-e-s de la ville de Neuchâtel. En tant que journal officiel, il est distribué dans les boîtes aux lettres et cases postales de tous les ménages et entreprises de la commune, même sur celles qui ont un autocollant «Pas de publicité».

Vous ne l'avez pas reçu? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 753 51 60. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch. Merci de votre collaboration!

Suivez les guides !



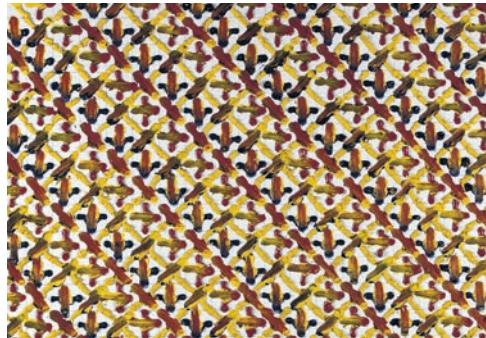
La collection de crustacés fait peau neuve

France, Italie, Chine, Brésil, Australie, Samoa... la collection historique de crustacés du Muséum d'histoire naturelle comprend des spécimens des quatre coins du monde. Au XIX^e, crabes, homards, écrevisses et cirripèdes ont été méticuleusement récoltés, préparés et étiquetés.

Mais au fil du temps, la collection se fragilise: les spécimens se cassent, les tissus se désagrègent, les épingle se délogeant, les cadres de stockage se fracturent et les spécimens perdent leurs étiquettes. Pour stabiliser et restaurer ces spécimens, pattes et autres parties du corps seront soigneusement rattachées, les cadres dépoussiérés et les étiquettes décryptées pour la saisie de données, en vue du déménagement des collections des musées de la Ville en 2024. ●

→ Muséum d'histoire naturelle

Ouvert mardi-dimanche de 10 h à 18 h
www.museum-neuchatel.ch



Nouvel accrochage des œuvres de la collection

Renouvelé début septembre, l'accrochage propose une sélection de peintures, dessins et estampes des XX^e et XXI^e siècles, pour la plupart entrés dans la collection grâce à des dons ou des donations. Deux importantes acquisitions de cette même année complètent cet ensemble: une petite toile *Sans titre* (2000) de Geneviève Asse et l'imposant diptyque *Sans parole* (2020) de Mingjun Luo. Pour le plaisir de l'œil, le portrait, le paysage ainsi que la nature morte déclinée dans différents styles dialoguent avec des œuvres non figuratives, représentatives d'un courant ou d'une époque. Cette rencontre, joyeuse et colorée, témoigne de la diversité de la collection et de la générosité des donatrices et donateurs qui ont contribué à son enrichissement. ●

→ Musée d'art et d'histoire

Ouvert mardi-dimanche, de 11 h à 18 h
www.mahn@ne.ch



La restitution vue du Sahel, regards croisés

Décolonisation des regards et restitution des biens: tels sont les enjeux centraux des musées ethnographiques européens du XXI^e siècle. Mais quel écho pour ces enjeux dans les pays principalement concernés?

Trois directeurs de musées nationaux ouest-africains réfléchiront ensemble à l'élaboration de nouvelles pratiques de collaboration, lors d'une table ronde qui se tiendra le jeudi 28 octobre à 20h15 au Musée d'ethnographie. Animée par Olivier Schinz (MEN), elle réunira Rasmata Sawadogo, (Musée national du Burkina Faso), Daouda Keita (Musée national du Mali) et Mamadou Hadiya Kane (Musée national de Mauritanie). Entrée libre. Réservation conseillée au 032 717 85 60 ou par courriel à reception.men@ne.ch ●

→ Musée d'ethnographie

Ouvert mardi-dimanche, de 10 h à 17 h
www.men.ch

JARDIN BOTANIQUE

Dégustations à l'aveugle Quel est mon chocolat favori?

Dans le cadre du festival de saveurs Chocolatissimo, le Jardin botanique invite l'aromaticienne Caroline Reverdy à animer un atelier d'évaluation sensorielle appliquée au chocolat. Ce cours intitulé «Quel goût a mon chocolat favori?» aura lieu le samedi 13 novembre, de 14h30 à 16h. Vous y apprendrez comment déguster à l'aveugle et décrire les différents types de chocolat, afin de déterminer vos préférences en matière de douceurs chocolatées. Peut-être découvrirez-vous des associations de goût improbables et vous laisserez-vous surprendre par des saveurs inconnues? Cette activité peut se vivre seul ou en famille (enfants dès 10 ans accompagnés d'un adulte). Pour participer à cet atelier payant, il est obligatoire de vous inscrire en téléphonant au secrétariat (032 718 23 50) ou en écrivant à jardin.botanique@unine.ch. ●



→ Samedi 13 novembre

De 14h30 à 16h
www.jbneuchatel.ch

ATELIER DES MUSÉES

Des activités tout public en marge des expositions

En ce début novembre, l'Atelier des musées propose comme à l'accoutumée une foule d'activités pour découvrir autrement les expositions. Au Musée d'art et d'histoire, «Un dragon dans ta chaussette» invite les 7-11 ans à créer une marionnette le 3 novembre, alors que les plus grands pourront, dès 16 ans, expérimenter diverses techniques de gravure le 14 novembre.

Au Muséum d'histoire naturelle: accordez-vous une parenthèse créative lors d'un atelier d'écriture «Fragments sauvages» le 6 novembre (dès 16 ans). De leur côté, les 4-6 ans pourront faire connaissance avec le lynx le 17 novembre. Au Musée d'ethnographie, une escapade sahélienne attend les 4-6 ans, avant une découverte des somptueuses coiffes en plumes le 24 novembre. Enfin, au Jardin botanique, les enfants pourront s'immerger gairement dans les serres tropicales le 10 novembre (4-6 ans) et le 1^{er} décembre (7-11 ans). ●

→ Programme complet et inscription sur www.atelier-des-musees.ch



VALANGIN LA COOPÉRATIVE DE LA BOR FABRIQUE DES JUS DE FRUITS ARTISANAUX

L'automne, saison des pommes !

Ouvert de septembre à novembre, le pressoir de la Coopérative de la Bor permet aux propriétaires d'arbres fruitiers, de tirer du jus et de vendre leur surplus de fruits.

« Chaque automne, nous pressons entre 40'000 et 130'000 litres de jus de pommes, dont 22'000 litres pour le compte de la coopérative. Nous l'écoulons sur place dans notre libre-service ainsi que dans les épiceries, les restaurants et au marché de La Chaux-de-Fonds », relève Julien Auroi, membre fondateur de la Bor. Le printemps a été froid et humide, ce qui explique que la saison n'est pas très bonne en termes de quantité. « Il existe tellement de variétés de pommes différentes - plus d'une centaine - que cela n'a heureusement pas d'impact sur la qualité du jus ».

DE L'ARBRE À LA BOUTEILLE

Sis à la Borcarderie à Valangin, le pressoir de la coopérative occupe les locaux d'une ancienne ferme. « Pour que chaque client soit assuré de recevoir le jus issu de ses propres fruits, chaque commande est équipée d'une fiche technique », note Julien Auroi. Une fois pressé, le jus repose durant une nuit dans une cuve pour le décanter. Vient ensuite la pasteurisation, durant laquelle le jus est cuit à 78 degrés. Finalement, le nectar est conditionné en bouteille d'un litre ou dans une outre de 5 litres. Les particuliers peuvent apporter pommes, poires et coings du lundi au vendredi de 17h à 20h. « Nous avons créé des vergers sur des terrains qu'on loue à Cortaillod, aux Jonchères et à Savagnier notamment, mais pas dans un esprit de production intensive », précise le cofondateur de la coopérative, qui a vu le jour en 2009. « Notre activité est auto-suffisante, et nous avons surtout la grande satisfaction de produire des jus artisanaux dont le circuit de fabrication est entièrement local. Nous ne sommes pas bio, car cela signifierait que chaque verger dont nous prenons les pommes doive être labellisé. En revanche, nous n'acceptons que les pommes non traitées au pressoir », expose Julien Auroi.

LE BON ARBRE, AU BON ENDROIT

« Nous manquons cruellement de pommes dans le canton ! », déplore Julien Auroi. Pour y remédier, la Coopérative de la Bor mène un travail de sensibilisation auprès des propriétaires de vergers, afin de les encourager à replanter pour les générations futures. Forte d'une solide expérience en arboriculture, l'équipe de la Bor propose également ses services pour planter et entretenir les arbres. « Lors d'une plantation, il est important de choisir le bon arbre, au bon endroit en fonction de l'utilisation que l'on veut en faire. On ne plantera pas la même variété de pommes, selon qu'on souhaite en faire du jus ou les mettre en garde. Il est par ailleurs très important de considérer le verger dans son ensemble, en tenant compte des différentes espèces qui cohabitent près de l'arbre », détaille Julien Auroi. ● AK



Les cageots de pommes entreposés à l'extérieur laissent planer une douce odeur fruitée.



Avant de pouvoir déguster le jus, les pommes sont concassées, pressées, puis pasteurisées en vue de leur conditionnement en bouteille. PHOTOS: BERNARD PYTHON

Fruits et légumes cultivés dans un même verger

La Coopérative de la Bor se lance dans une nouvelle aventure: cultiver des fruits bio et locaux sur un terrain de 1,5 hectare, au domaine de l'agriculteur Edouard Clottu à Thielle-Wavre. « Nous souhaitons planter des allées d'arbres fruitiers hautes tiges, assortis au sol de plusieurs variétés de fruits rouges, d'herbes aromatiques et même de légumes », explique Julien Auroi. La première partie de ce verger diversifié sera planté samedi 6 novembre prochain. « Sur le papier, ce projet semble fantastique. Je me réjouis de voir ce que cela donnera concrètement après deux ans », note le cofondateur. La partie maraîchage sera prise en charge par la Coopérative Système B, qui possède une épicerie à la rue du Roc, à Neuchâtel. La Coopérative de la Bor lance un appel aux dons, via un financement participatif. Des contreparties sont proposées sur www.delabor.ch/verger-diversifie ●